

Brèves économiques de Tunisie et de Libye

Semaine du 26 au 30 octobre 2020

Tunisie :

- Alors que l'épidémie ne faiblit pas, le gouvernement décide de nouvelles restrictions
- Dans la foulée de la demande du gouverneur de la BCT, la commission des Finances de l'ARP demande que le gouvernement revoie la Loi de Finances complémentaire
- Alors que le nombre de cas de Covid-19 continue de progresser en Tunisie, la France octroie une aide médicale à la Tunisie et se tient prête à financer la construction d'un hôpital à Gafsa
- L'ARP ratifie l'aide budgétaire de la BAfD de 180 MEUR
- La BERD accorde à la Banque de Tunisie une ligne de financement des échanges commerciaux d'un montant supplémentaire de 30 M USD
- Lancement d'une mission d'assistance technique à la BCT pour l'adoption des normes IFRS

Libye :

- La Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*) a annoncé la fin des blocus dans l'ensemble des champs et des ports libyens à partir du 26 octobre 2020
- Dans un contexte d'aggravation de l'épidémie, la frontière terrestre entre la Tunisie et la Libye devrait rouvrir
- Suite aux manifestations d'août et septembre 2020, de nouvelles arrestations pour corruption ont eu lieu
- Appel au boycott de produits français par le ministère des Affaires étrangères et le conseil d'Etat

Tunisie

Alors que l'épidémie ne faiblit pas, le gouvernement décide de nouvelles restrictions. Au 30 octobre 2020, 58 029 cas de contamination au Covid-19 et 1 253 décès ont été confirmés. Pour faire face à l'aggravation de la situation sanitaire le gouvernement a, dans un communiqué publié dans la nuit de mercredi à jeudi, annoncé de nouvelles mesures avec effet immédiat. L'obligation du port du masque et de la distanciation physique est généralisée, le couvre-feu est étendu à tout le territoire de 20h à 5h en semaine et dès 19h le weekend. Les déplacements autorisés entre gouvernorats sont limités, hors raison exceptionnelle justifiable, aux nécessités de travail et d'études. Les cafés et restaurants devront maintenir une activité réduite en journée (30% des espaces fermés et 50% de ceux ouverts) et fermer dès 16h. Les cours dans les écoles, collèges et lycées sont suspendus jusqu'au 8 novembre, et autorisés pendant 2 semaines uniquement à distance dans les universités. Jusqu'au 15 novembre, les manifestations seront interdites, les lieux de culte fermés, des horaires administratifs exceptionnels instaurés. Les rassemblements doivent être limités à 4 personnes maximum dans les lieux publics (hors transports). Les achats liés à la lutte contre le Covid-19 seront désormais régis par une commission spéciale du ministère de la Défense.

Dans la foulée de l'audition du gouverneur de la Banque Centrale (BCT), la commission des Finances de l'Assemblée des Représentants du peuple (ARP) demande que le gouvernement revoie la Loi de Finance complémentaire (LFC). La LFC déposée à la commission des finances, de la planification et du développement de l'ARP faisait apparaître un déficit de 13,4% du PIB et un accroissement des besoins de financement par emprunt de 10 Md TND (3Md EUR) pour 2020. Le chef du gouvernement comme le ministre des Finances avaient laissé entendre qu'ils comptaient recourir à un financement de la BCT. Or selon le président de la commission Haikel Mekki tous les membres de la commission rejettent le projet de loi dans sa forme actuelle, notamment après l'audition mercredi 28 octobre du gouverneur de la Banque centrale, Marouane El Abassi. Ce dernier a rejeté un financement exceptionnel par la BCT, qui nécessiterait des modifications législatives, compte tenu des dangers inflationnistes de la LFC actuelle et des risques encourus sur le pouvoir d'achat, la croissance et l'investissement. Mekki a donc appelé le secrétaire de l'Etat en charge des finances publiques à retirer le projet de loi actuel afin que la commission ne soit pas obligée de le rejeter par vote, alors que les délais permettraient encore de soumettre ultérieurement un nouveau projet reformulé au Parlement.

Alors que le nombre de cas de Covid-19 continue de progresser en Tunisie, la France octroie une aide médicale à la Tunisie et se tient prête à financer la construction d'un hôpital à Gafsa. Dans le cadre de sa visite du 21-22 octobre en Tunisie, au cours de laquelle il a annoncé un prêt de politique publique (PrPP) de 350 MEUR au bénéfice de

l'Etat tunisien, le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères M. Jean-Yves Le Drian a également annoncé que la France enverrait, dans les prochains jours, une **aide médicale de 500 000 EUR** dans le cadre de la coopération bilatérale pour la lutte contre la Covid-19. Il a par ailleurs déclaré que Paris était **prêt à financer la construction d'un hôpital à Gafsa**.

L'ARP approuve l'aide budgétaire de la BAfD de 180 MEUR. L'Assemblée des représentants du peuple (ARP), le parlement tunisien, a finalement adopté le 27 octobre par 114 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions ce prêt de la Banque Africaine de Développement (BAfD) à l'Etat tunisien. Adopté en conseil d'administration de la BAfD le 8 avril 2020, puis par le gouvernement en juin dernier, ce prêt pour le financement du « programme d'appui à la réponse à la Covid-19 par l'inclusion sociale et l'emploi » (PARISE) de 180 MEUR s'inscrit dans le cadre de la Facilité de réponse rapide à la Covid-19. Il vise à atténuer les impacts de la crise par l'appui à la mise en place de la réponse sanitaire, la préservation des emplois et l'inclusion sociale des groupes vulnérables, des jeunes et des pauvres à court terme et la relance économique à moyen terme.

La BERD accorde à la Banque de Tunisie une ligne de financement des échanges commerciaux d'un montant supplémentaire de 30 MUSD. La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a annoncé, jeudi 22 octobre, une augmentation de la limite de financement du commerce extérieur de la Banque de Tunisie (BT) de 20 à 30 MUSD. Cette ligne additionnelle de financement des échanges vise à soutenir les exportateurs et importateurs locaux et à aider au maintien des relations commerciales malgré la crise actuelle.

Lancement d'une mission d'assistance technique à la BCT pour l'adoption des normes IFRS. La BERD est le principal partenaire de la BCT pour favoriser l'adoption par les banques des normes internationales d'information financière (IFRS). Le cabinet de conseil Mazars Tunisie a été retenu pour assister la BCT dans ce projet.

Libye

La mission de l'ONU annonce la signature d'un accord de cessez-le-feu permanent. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a annoncé que les délégations du Gouvernement d'entente nationale GEN de l'ouest et les autorités de l'est ont signé un accord de cessez-le-feu permanent à Genève le 23 août. Cet accord a été entériné par le conseil de Sécurité de l'ONU le 28 octobre.

La Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) a annoncé la fin des blocus dans l'ensemble des champs et des ports libyens à partir du 26 octobre 2020. Suite aux négociations entre le maréchal Haftar et le Chef adjoint du Conseil présidentiel (CP) M. Ahmed Meitig, ayant abouti à l'annonce du maréchal Haftar sur la reprise de la production et des exportations de pétrole libyen, la NOC avait déclaré le 19 septembre 2020 la levée du statut de force majeure pour les champs et ports pétroliers « sûrs », et avait progressivement repris ses opérations tour à tour dans les champs et ports jugés désormais sûrs. Selon Bloomberg, **la production quotidienne de pétrole en Libye aurait ainsi atteint 700 000 barils au 27 octobre 2020.**

Dans un contexte d'aggravation de l'épidémie, la frontière terrestre entre la Tunisie et la Libye devrait rouvrir. Le chef du gouvernement tunisien M. Hichem Michichi a annoncé le 23 octobre qu'il avait autorisé les autorités de son pays à ouvrir le poste frontalier de Ras Jedir avec la Libye aux passagers, tout en respectant un protocole sanitaire convenu entre la Libye et la Tunisie. En raison de la crise sanitaire, seul le passage des marchandises à la frontière était autorisé jusqu'ici. **Au 27 octobre 2020, 58 874 cas de contamination au Covid-19 et 823 décès ont été confirmés.**

Suite aux manifestations d'août et septembre 2020, de nouvelles arrestations pour corruption ont eu lieu. Le bureau du procureur général a ordonné l'arrestation du sous-secrétaire du ministère des Finances du Gouvernement d'entente nationale (GEN) et de son Directeur du Département de la comptabilité, ainsi que celle de l'ancien ministre de la Gouvernance locale, pour corruption. Pour rappel, suite aux manifestations dans l'Ouest libyen en août et septembre 2020 pour protester contre la corruption dans l'État et les mauvaises conditions de vie, le chef du Conseil présidentiel M. Al-Sarraj avait appelé le système judiciaire libyen à enquêter sur les fonctionnaires accusés de corruption.

Appel au boycott de produits français par le ministère des affaires étrangères et le conseil d'Etat. Le ministère des Affaires étrangères du GEN estime que les déclarations du Président « nuisent aux relations de la France avec le monde islamique » et l'appelle à présenter ses excuses. Le Conseil d'Etat libyen appelle pour sa part à la suspension de toute coopération économique avec les entreprises françaises.